Matteo Ciffroy

Par-delà (l'opposition entre) travail et loisirs

Stratégie de détournement, moyen de compenser l'exode rural, outil pour lutter contre le désœuvrement ouvrier pendant les années 1930, le « bricolage » – terme qui apparaît pendant cette même période – acquiert aujourd'hui un tout autre sens : quelqu'un « fait du bricolage » lorsqu'il s'affaire à créer des objets pendant son temps de loisirs. Il ne s'agit pas de dire, simplement, que le bricolage est partout, qu'un travailleur « bricole » sur son lieu de travail : mais que, entre activités de loisirs et professionnelle, la frontière peut être poreuse, car des rapports de reflet, de compensation, de réemploi, peuvent avoir lieu, dans différentes dimensions.

Matteo Ciffroy est étudiant en philosophie à L'École normale supérieure et membre de l'Observatoire des Cadres et du management, OdC.

Cet article est issu de son mémoire « La Dimension éthique du bricolage. Fragments d'un discours économique », Master 2 Philosophie Contemporaine, ENS-PSL, 2024.

Quelle est la relation entre le travail domestique et l'activité professionnelle, entre le bricolage et le monde de l'entreprise ? Nous proposons une triple continuité : une continuité, d'abord, *historique* : le bricolage a une histoire et une origine situable (autour des années 1920-1930), avec des filiations avec l'artisanat rural et le travail ouvrier.

502.indd 49 04/10/2024 10:02:24

Il est la démonstration que des mutations à l'œuvre dans le domaine professionnel influencent la manière de se rapporter aux activités domestiques ; une continuité, ensuite, *compensatoire* : bien que le bricolage se soit peu à peu domestiqué, il reste une activité qui effectue des compensations vis-à-vis de ce qui fait défaut dans l'activité professionnelle (que ce soit en termes de finalité du travail ou de nature – plus ou moins manuelle – de ce dernier) ; une continuité, enfin, épistémique : s'il existe des rapports de reflet, de symétrie, entre activité professionnelle et nature des « loisirs », on peut très bien comprendre la nature du travail à partir des loisirs de l'individu (de ce qu'il fait dans son temps libéré). À un manque de manualité répond une activité manuelle, à une sédentarité, un voyage en plein air, à une fatigue physique un repos sur les tabourets d'un bar, etc.

Cette triple dimension permet de comprendre pourquoi, d'abord, le bricolage ne touche plus seulement les ouvriers, mais aussi des salariés du tertiaire, et comment, ensuite, ces deux types d'activités se différencient, selon les compensations que l'on veut effectuer par rapport à l'emploi : comme les ouvriers, les professions de cadres et du tertiaire perdent une vision des effets du processus total de production, mais aussi (en plus des ouvriers), une perte de manualité, ainsi qu'une impossibilité d'évaluer la qualité de leur travail autrement que de manière hiérarchique (non plus par les effets du travail – une chaise tient ou ne tient pas –, mais par l'évaluation d'un autre membre du collectif de travail).

Entre emploi (activité professionnelle) et travail domestique (ou loisirs[1]), il est ainsi possible de créer doublement un pont. D'un côté (en vue d'une amélioration de l'activité professionnelle), il s'agit de penser l'emploi à partir des

1- Nous utilisons ici le mot « loisirs » par simplification, tout en étant conscients que le bricolage ne saurait se réduire à cela, ce qu'a montré Florence Weber, ou ce que l'on peut déduire d'études récentes : Jérôme Fourquet, « *La Vitalité de "l'économie de la débrouille" : symptôme du désarrimage des catégories populaires et (en mineur) des aspirations à une alter- consommation* », *Fondation Jean-Jaurès*, février 2024

502.indd 50 04/10/2024 10:02:24

loisirs, c'est-à-dire d'analyser les problèmes de l'activité professionnelle à partir de ce que les loisirs tentent de résoudre : qu'est-ce qui, *dans le travail lui-même*, peut rendre les compensations menées dans le domaine domestiques caduques ? De l'autre (en vue d'une amélioration des loisirs), il s'agit de penser l'organisation du travail à partir de ce qu'il engendre en termes d'activités « à-côté ». Qu'est-ce qui, *dans l'organisation du travail*, permet une valorisation de loisirs actifs (en termes de temps de travail, de matériel et ressources disponibles, de télétravail, d'aides financières, etc.) ?

Qu'est-ce qui, dans le travail lui-même, peut rendre les compensations menées dans le domaine domestiques caduques ? De l'autre (en vue d'une amélioration des loisirs), il s'agit de penser l'organisation du travail à partir de ce qu'il engendre en termes d'activités à-côté.

Cette intrication entre loisirs actifs (ce qu'est le bricolage) et activité professionnelle pourrait trouver plusieurs exemples dans des débats et négociations contemporaines : que ce soit sur le RU (revenu universel), le CETU (Compte Épargne Temps Universel), les différentes dimensions de RSE (responsabilité sociale des entreprises) discutées dans les CSE (comité social et économique) des entreprises, les nouvelles formes de travail (télétravail), la semaine en/de quatre jours, etc. Les négociations sur le temps de travail sont un bon exemple pour illustrer combien les organisations syndicales se soucient (depuis leur fondation) de « libérer » du temps pour les travailleurs, mais la question doit toujours être : *pour quoi* (et non pourquoi) libérer le temps[2] ? Nous pouvons émettre l'hypothèse – par exemple concernant la parentalité[3] – que les questions de vie personnelle risquent d'être de moins en moins abordées dans les négociations (ou en tout cas sans que la nature de cette « vie personnelle » ne soit discutée).

En ce sens, nous soutenons une thèse restrictive : *la résolution de certaines compensations sur le lieu de travail*

2- Voir à ce sujet : CFDT (ouvrage collectif), *Les Dégâts du progrès. Les Travailleurs face au changement technique*, Seuil, 1977.

3- Cf. un récent rapport de l'Ires effectué pour la CFDT : Cécile Guillaume, Sophie Pochic, « *La parentalité dans la négociation collective en France : quelles dynamiques en temps de crise* », Ires, 2023. Le thème de la parentalité est certes devenu central dans les dernières décennies, mais les auteurs soulignent que, en entreprise, « *les équipes syndicales ne considéraient pas ce thème comme stratégique* ».

502.indd 51 04/10/2024 10:02:24

doit se faire au niveau de l'activité de travail elle-même. Certains des discours managériaux des dernières décennies, sous le couvert du « développement personnel » et du « *team building* », tentent de cacher derrière certaines occupations une tension vers le productivisme. La *knitting therapy* (thérapie du tricot), consistant à tricoter sur le lieu de travail (en lisant par exemple un rapport !) pour s'occuper les mains (et – en sous-texte – exciter la productivité de l'esprit) en est un exemple. Cette sorte de prise en compte de la perte de manualité est perverse, car elle déplace vers une autre activité que celle du travail lui-même la problématique que ce dernier interroge : une prise en compte des sujets que met en relief le bricolage doit se faire au contraire au niveau du travail lui-même. Au sens lévi-straussien[4] (étendu), les employés et cadres, tout comme les ouvriers, « bricolent », « font avec » (et tout le monde le sait, bien que cela ne soit pas reconnu au niveau des discours d'entreprise) : il est ainsi nécessaire de reconnaître le « tâtonnement », le « droit à l'erreur » et l'« expérimentation » dans la tâche des salariés. Mais cette reconnaissance, avons-nous montré avec notre description du bricolage (*restreinte*, par rapport à Lévi- Strauss), doit s'effectuer à travers un élargissement des tâches de travail à leur matérialité : un cadre doit pouvoir « avoir la main » sur ses diverses ressources (physiques et électroniques), doit pouvoir savoir réparer l'imprimante sans faire appel à un « responsable technique », doit être autorisé à « perruquer » sur le lieu de travail, etc. S'il n'y a pas « un métier qui ne soit pas "manuel"[5] », alors la reconnaissance de la liberté des travailleurs doit passer par la reconnaissance de ce qui la fonde, à savoir sa matérialité.

En d'autres termes, ce qui se joue dans l'ensemble de ces questions, c'est le *style* du travail. Lorsque nous faisons appel à un artisan, un plombier par exemple, nous ne pensons pas forcément au style de ce dernier, à la manière dont il veut s'y prendre pour réparer une anomalie, et dont

4- Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, 1962, Plon, 1990
5- Jean-Philippe Pierron, *Éloge de la main*, Arkhé, 2023

502.indd 52 04/10/2024 10:02:24

il pense son action ; et, pourtant, trois artisans font trois devis différents ; pire, certains peuvent aggraver le problème plutôt que le résoudre. Il ne s'agit pas de dire qu'il existe des bons et des mauvais artisans, mais plutôt qu'il existe une certaine *latitude* du travail manuel, et que, à partir d'un même socle de connaissances et savoir-faire, des travailleurs peuvent agir de manière diamétralement opposée. Il en est de même de toute activité : considérer qu'un travail consiste dans l'exécution d'une tâche, c'est nier qu'il existe d'innombrables manières pour effectuer cette dernière, et, parfois, en imposer subrepticement une. Il existe une poésie du bricolage, nous affirme Claude Lévi-Strauss. Peut-être, mais dans ce sens restreint dans lequel il y a, dans le bricolage, un rappel au fait que *tout travail est déjà affaire de style*.

Considérer qu'un travail consiste dans l'exécution d'une tâche, c'est nier qu'il existe d'innombrables manières pour effectuer cette dernière, et, parfois, en imposer subrepticement une.

Concluons, donc, sur un espoir : que la question du style ne disparaisse pas complètement des lieux de travail et de formation. Nous avons exprimé qu'un cours de bricolage n'a pas de sens : l'élément autodidacte et libre de cette activité doit demeurer intact ; encore faut-il qu'elle puisse naître d'un minimum de connaissances et savoir-faire concernant notre monde objectif. « *La disparition des outils de notre horizon éducatif est le premier pas sur la voie de l'ignorance totale du monde d'artefacts que nous habitons*[6] » : nous pouvons constater, année après année, l'affaiblissement des cours de technologie, que ce soit quantitativement (suppression d'heures remplacées parfois par ce défoulement du corps qu'est le sport) ou qualitativement (alors que nos parents apprenaient à construire des petits objets ou des circuits électriques, les élèves contemporains sont la plupart du temps sur un ordinateur : le cours de technologie s'est ainsi transformé en cours d'alphabétisation numérique). Souligner l'importance d'une éducation qui valorise l'aspect manuel du savoir – que ce soit dans la formation en entreprise, par exemple par l'ouverture des Afest (actions de formation en situation de travail) à des tâches « techniques » (considérées souvent comme

6- Matthew B. Crawford, *Éloge du carburateur*, La Découverte, 2016

502.indd 53 04/10/2024 10:02:24

inférieures), ou par l'évolution de cours de « techno » en cours de réparation et maintenance – a été l'objet du présent travail. Et, si le bricoleur avance masqué, ouvrons cette réflexion avec un propos – celui qui lance le livre de Crawford –, d'un professeur de technologie anonyme : « *À l'école, nous créons un environnement artificiel pour nos enfants et ceux-ci sont bien conscients de tout ce qu'il a de forcé et de peu stimulant. Quand on n'a pas l'occasion d'apprendre de ses propres mains, le monde reste quelque chose d'abstrait et de lointain, et la passion d'apprendre n'est pas mobilisée.* »

502.indd 54 04/10/2024 10:02:24